

Cahier d'acteur du Collectif « Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat »

Demande d'une expertise du GIEC sur le projet E-CHO

Contact TPMF-PLC : stop.biocarburants.lacq@gmail.com

I - Le contexte et le constat d'un distinguo sur l'évaluation « Carbone »

Le Collectif « Touche Pas à Ma Forêt - Pour Le Climat », a mis fortement l'accent sur le coût carbone réel des récoltes forestières. Monsieur Pascal Pénicaud co-président d'Elyse Energy a été interpellé sur ce sujet lors de la réunion de clôture de la concertation préalable le 11 janvier 2024 à Lacq.

Il a été fait remarquer à Monsieur Pénicaud, qu'Elyse, tout en reconnaissant qu'il y avait bien un coût carbone réel associé à la récolte forestière, prétendait le contraire sans mentionner nulle part que ceci était uniquement possible grâce au mécanisme comptable « ad hoc » de la Commission Européenne qui postule arbitrairement qu'avec la biomasse le bilan {émissions - absorptions} est toujours nul. Les membres de l'équipe Elyse, lors d'une discussion après la réunion de clôture, ont reconnu sans difficultés ce fait. Il leur a été demandé de le mentionner clairement. Lors de la conférence-débat thématique à Mourenx le 14 novembre 2023 il avait été demandé explicitement de justifier les 662 000 tonnes évitées. Il n'y a pas eu de réponse... Le projet E-CHO porté par Elyse Energy ne peut axer sa communication sur une contre-vérité objective.

II - La demande d'une étude indépendante du GIEC sur le projet E-CHO

Aucune étude scientifique sérieuse n'a été fournie sur le projet E-CHO en dehors des affirmations d'Elyse. Une évaluation scientifique indépendante est requise. Le collectif demande qu'elle soit faite par des membres du GIEC. Ce sont les meilleurs experts. Les conflits d'intérêts seront ainsi évités. L'importance du projet demande une expertise indépendante au plus haut niveau.

Nous demandons donc que soit convoquée une étude indépendante administrée par les experts du GIEC,

1-sur cette question du coût carbone véritable des récoltes forestières envisagées,

Et aussi d'étendre cette étude indépendante à l'ensemble des thématiques soulevées par le projet industriel E-CHO :

2- l'impact sur la ressource forestière ; l'impact d'une collecte en secteur agricole de biomasse ligneuse, telle que celle avec les haies. L'aire de récolte envisagée est considérable : elle va de la Nouvelle-Aquitaine en passant par l'Occitanie, jusqu'au pourtour méditerranéen avec des moyens de transferts de biomasse par voie maritime,

3- l'impact sur la biodiversité de ces mêmes zones,

4- l'impact sur les ressources en eau sur ces mêmes zones,

5- l'impact d'une activité industrielle sur le périmètre du Bassin de Lacq, connecté au Gave de Pau,

6- l'impact sur la ressource énergétique, carbonée et électrique, nécessaire sur le périmètre du Bassin de Lacq et nécessaire aussi quant à la logistique de transport des matières brutes et produits finis.